



# RECENSEMENT

de la population 2018

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

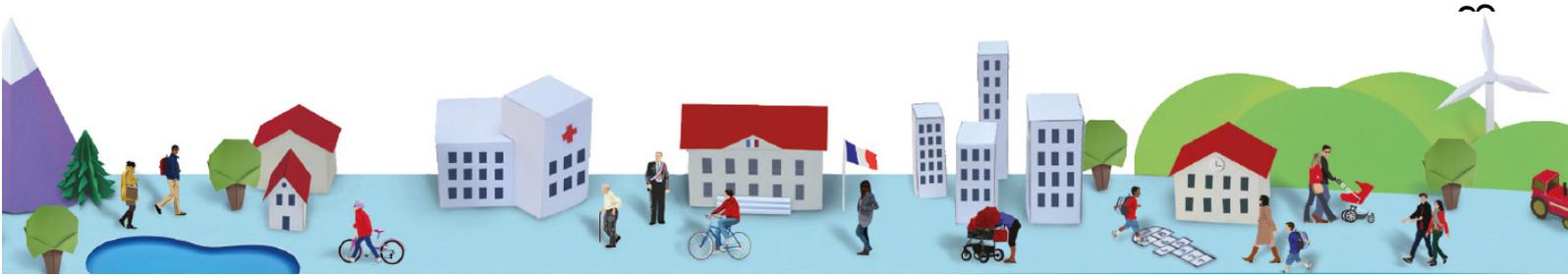
**DOSSIER DE PRESSE**





# SOMMAIRE

<b>Le recensement de la population : une enquête annuelle au service des citoyens et des politiques publiques .....</b>	<b>5</b>
Le recensement : comment ça marche ? .....	7
Le recensement : une enquête nationale réalisée avec les communes.....	9
Le recensement : une enquête au service des Français depuis 70 ans .....	9
Les familles françaises évoluent, le recensement aussi.....	11
<b>Bilan démographique 2017 : quelles sont les grandes évolutions de la population française ?.....</b>	<b>13</b>
Plus de 67 millions d'habitants en France au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 .....	15
Moins de bébés sont nés en 2017 qu'en 2016.....	16
L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes se réduit.....	17
Quatre Pacs conclus pour cinq mariages célébrés .....	17
<b>Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires.....</b>	<b>19</b>
L'Insee révèle des statistiques inédites sur les formes d'unions .....	21
En cartes : les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est .....	21
Portrait-robot des couples pacsés en France .....	22
Des spécificités départementales dans les formes d'union.....	22
Les formes d'union dans les régions : plus de détails dans les publications régionales à retrouver sur le site insee.fr.....	24
<b>L'Insee et la statistique publique .....</b>	<b>27</b>







# Le recensement de la population : une enquête annuelle au service des citoyens et des politiques publiques





## Le recensement : comment ça marche ?



### Recensement 2018 : top départ le 18 janvier

En 2018, le recensement se déroulera en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane :



Du **jeudi 18 janvier au samedi 17 février**  
dans **7 000 communes de moins de 10 000 habitants**.



Du **jeudi 18 janvier au samedi 24 février**  
dans **toutes les communes de 10 000 habitants ou plus**.

À la Réunion, le recensement aura lieu du jeudi 1<sup>er</sup> février au samedi 10 mars.



### Une méthode qui garantit la robustesse des chiffres

**Chaque année, on recense 1/5<sup>e</sup> des communes de moins de 10 000 habitants**, soit environ 7 000 communes. Au bout de cinq ans, toutes ont été recensées. Dans ces communes, le recensement est exhaustif : tous les habitants sont concernés par l'enquête.

**Dans les communes de plus de 10 000 habitants**, le recensement est organisé tous les ans auprès d'un échantillon de 8 % des logements. Cinq enquêtes sont ensuite mobilisées pour produire annuellement des résultats sur la population et les logements.

Chaque année, 9 millions de personnes sont ainsi recensées dans 5 millions de logements. Dans tous les cas, les citoyens sont informés de la visite de l'agent recenseur par un courrier de la mairie.

**Pour connaître l'ensemble des communes concernées par l'enquête de recensement en 2018, rendez-vous sur le site <http://le-recensement-et-moi.fr>.**



**Le recensement se fait désormais en ligne : c'est encore plus simple !**  
**En 2017, 54 % des habitants ont répondu sur internet.**

Le recensement en ligne permet aux personnes recensées de remplir le questionnaire plus rapidement et à n'importe quel moment de la journée. Avec 31 tonnes de papier économisées chaque année, il contribue à faire baisser le coût du recensement.

## Comment se déroule-t-il ?

1. L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser. Il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
2. Les habitants se rendent sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne »
3. Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
4. Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.
5. Si les personnes recensées ne peuvent pas ou ne veulent pas répondre par internet. L'agent recenseur leur remet des questionnaires papier et prend rendez-vous pour venir les récupérer 2 à 3 jours plus tard.



## Les données récoltées lors du recensement sont sécurisées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Le recensement ne peut donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Tous les acteurs de la collecte sont soumis au secret professionnel.

Chaque ménage recensé dispose de codes d'accès individuels et à usage unique pour répondre au questionnaire sur internet. Tous les échanges qui ont lieu entre l'ordinateur du citoyen et le site de l'Insee sont sécurisés selon des procédés analogues à ceux utilisés par les sites bancaires. Cela assure une confidentialité et une intégrité des données transmises à l'Insee.

## COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS  
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement  
a lieu tous  
les **5** ans



Puis  
je reçois sa visite

Je remplis  
le questionnaire



Je suis informé  
de la visite de l'agent  
recenseur par courrier



Par internet sur  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)  
avec les codes personnels  
remis par l'agent recenseur



Si vous ne pouvez pas  
répondre en ligne,  
utilisez le questionnaire  
papier

MA COMMUNE A PLUS  
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu  
tous les ans sur un échantillon  
de **8%** de la population



Validez et  
c'est terminé !



L'agent recenseur repassera  
sur rendez-vous pour  
récupérer le questionnaire  
sous quelques jours

## Le recensement : une enquête nationale réalisée avec les communes

L'enquête de recensement de la population est organisée **par l'Insee, en partenariat avec les municipalités françaises**. Les communes préparent et réalisent les opérations sur le terrain. En particulier, elles sont chargées de recruter les agents recenseurs et de veiller à ce que tous les habitants concernés soient bien recensés. L'Insee définit le protocole de l'enquête, forme les agents recenseurs, encadre et contrôle les opérations.

Dans les villes de 10 000 habitants ou plus, l'Insee construit et met à jour un **répertoire d'immeubles localisés (RIL) en partenariat avec les communes**. Ce répertoire rassemble l'ensemble des adresses de la commune. Il est utilisé pour constituer la liste des logements qui seront recensés lors de chaque enquête annuelle, et pour établir les résultats du recensement.

## Le recensement : une enquête au service des Français depuis 70 ans

### Le recensement, une enquête essentielle pour les acteurs publics

**Le recensement permet d'avoir une photographie précise de la population et des logements. C'est un outil pour identifier les besoins de la population et permettre aux acteurs publics, à tous les échelons territoriaux, d'y répondre.**

Le recensement répond à 2 grands objectifs.

➤ **Déterminer la population officielle de chaque commune : les dotations de l'État aux communes sont allouées selon les chiffres de la population légale.** Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante : le recensement constitue donc un enjeu majeur pour le budget des communes. Le nombre d'élus au conseil municipal et le mode de scrutin aux élections municipales dépendent également du nombre d'habitants. Au total, **près de 350 textes réglementaires**, d'objets très variés s'appuient sur la population (des ouvertures de pharmacies par exemple).

➤ **Connaître la population française :** le recensement fournit également de très nombreuses informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement, typologie des familles... Autant de données essentielles sur lesquelles peuvent s'appuyer les élus locaux **et les décideurs publics et privés pour planifier les équipements collectifs nécessaires**. Ainsi, si la population vieillit, envisager des services adaptés ou des maisons de retraite, si des familles arrivent prévoir des places en crèche ou dans les écoles, ou encore adapter les transports en commun.

### L'Insee est en charge du recensement depuis plus de 70 ans

L'Insee est en charge du recensement de la population depuis sa création en 1946. Jusqu'en 1999, le recensement était réalisé tous les 8 à 9 ans dans toutes les communes à une même date. Depuis 2004, il est organisé tous les ans, de manière tournante sur une partie du territoire chaque année, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les communes.

#### Les dates clés

- **1328** : premier dénombrement de la population en France (19 millions d'habitants)
- **1801** : institution du premier recensement général de la population (33 millions d'habitants)
- **1946** : premier recensement organisé par l'Insee (40 millions d'habitants)
- **2004** : le comptage traditionnel est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles (66 millions d'habitants en 2015)



## 5 questions à Valérie Roux Cheffe du Département de la Démographie à l'Insee

### Quels sont les acteurs impliqués lors de l'enquête de recensement ?

*L'Insee travaille étroitement avec les mairies pour réaliser l'enquête de recensement : ce sont elles qui recrutent et encadrent au quotidien les agents recenseurs. Leur connaissance du territoire est indispensable pour assurer un recensement exhaustif des logements dans les petites communes par exemple.*

*Nous collaborons aussi avec les responsables d'établissements hébergeant des personnes, comme les maisons de retraite, les internats de lycée, les foyers ou les casernes militaires. Personne ne doit être oublié lors du recensement.*

### Et après l'enquête, où vont les données ?

*Les questionnaires renseignés sur internet arrivent directement dans un centre informatique de l'Insee. Les questionnaires papier sont traités par un processus de lecture optique. Ceci nous permet d'exploiter de manière rapide et efficace les données.*

*Lors de ce processus, les noms et prénoms des personnes sont très rapidement détruits. Il ne reste plus que des données statistiques anonymes.*

### Quelle est la qualité des réponses sur internet ?

*Les résultats des dernières enquêtes le montrent : les questionnaires incomplets sont moins nombreux par internet qu'avec les documents papier. Avec internet, les habitants ne répondent qu'aux questions qui les concernent. Ils perdent moins de temps et répondent mieux.*

### Comment l'Insee garantit-il la robustesse de ces chiffres d'années en années ?

*Les résultats du recensement sont issus d'une enquête exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants. L'organisation locale par la commune et les contrôles menés par l'Insee garantissent que personne n'est oublié et personne compté deux fois. Par ailleurs, l'actualisation annuelle des chiffres à l'aide d'informations administratives fournit des points de contrôle réguliers.*

*Dans les communes de plus de 10 000 habitants, les résultats sont calculés à partir de deux sources : les données de cinq années d'enquête, soit un échantillon de 40 % des logements, et les informations exhaustives du Répertoire d'immeubles localisés qui comprend la totalité des logements de la commune. L'assemblage de toutes ces informations, dont certaines sont assises sur des données administratives comme les permis de construire, stabilise les résultats et produit des données très fiables.*

### Comment l'Insee intègre-t-il les évolutions sociétales dans ses enquêtes de recensement ?

*Le questionnaire du recensement prend en compte les recommandations et demandes du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Cet organisme, composé de nombreux représentants de la société civile, met en lumière les nouveaux besoins des utilisateurs de la statistique publique. L'Insee travaille avec le CNIS pour faire évoluer les questions du recensement. Ce travail a ainsi mené à l'introduction de nouvelles questions sur les formes d'unions (mariages, Pacs...), sur les familles recomposées, et également sur les modes de déplacement (utilisation du vélo).*

### De nouvelles questions pour mieux appréhender les familles recomposées et les enfants en garde alternée

**En 2011, un enfant sur 10 vit dans une famille recomposée.** Elle comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Plus précisément, en France métropolitaine, 1,5 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans 720 000 familles recomposées.

**Pour mieux compter et connaître ces familles recomposées, l'Insee a modifié le questionnaire du recensement.**

De nouvelles questions ont été notamment intégrées sur :

- **les liens de parenté deux à deux entre les personnes habitant le même logement**, afin de mieux comprendre si l'enfant vivant dans le logement est l'enfant du couple ou de l'un des adultes seulement ;
- **la répartition du temps de présence des enfants en garde alternée**, afin d'avoir une meilleure connaissance de la multi-résidence de ces enfants ;
- **la commune de résidence de l'autre parent (pour les enfants en garde alternée).**

À l'échelon local, les collectivités (communes et intercommunalités) utilisent le recensement pour définir leurs politiques de logement et leurs politiques sociales. **Avec les informations plus précises ainsi recueillies, les collectivités pourront, par exemple, estimer plus facilement et précisément les besoins liés à l'enfance dans leur ville.**

Aux niveaux des départements, des régions et de l'État, les responsables des politiques sociales et des politiques de logement pourront également **mieux appréhender globalement à l'échelle de ces territoires les besoins spécifiques de prise en charge et d'accompagnement associés aux différentes configurations familiales présentes sur chacun de ces territoires.**

### La personne de référence n'est plus forcément l'homme de la famille

La « personne de référence » du ménage est désormais **l'actif le plus âgé, et ne tient plus compte du sexe des personnes composant le ménage.** Ce principe était déjà appliqué depuis 2004 dans la grande majorité des enquêtes de l'Insee.

Du 18 janvier au 24 février 2018



L'enquête en 6 chiffres clés



**5 millions**

de **logements** enquêtés

**9 millions**

de **personnes** recensées



**MA VILLE**

**8 000**

**communes** concernées

**96 %**

**le taux de réponse**

à l'enquête annuelle du recensement



**4,8 millions**

**réponses sur Internet**

**24 000**

**agents recenseurs**

recrutés par les communes





# Bilan démographique 2017 : quelles sont les grandes évolutions de la population française ?

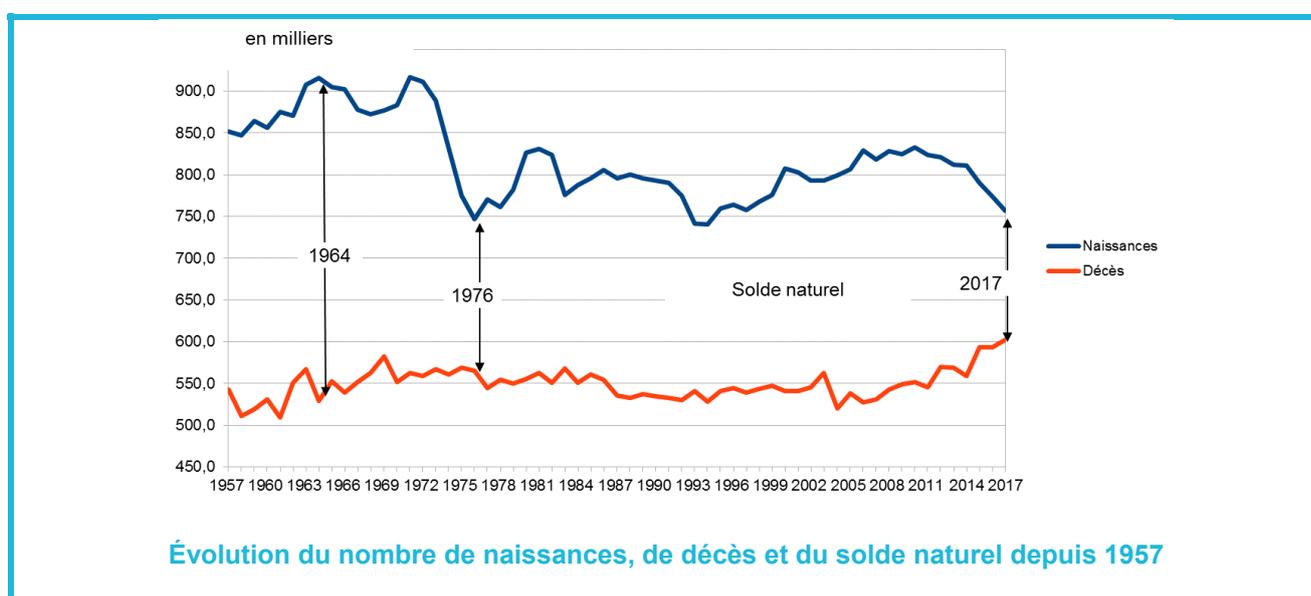




## Plus de 67 millions d'habitants en France au 1<sup>er</sup> janvier 2018

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 67,2 millions de personnes résidaient en France.** La population continue d'augmenter, avec une hausse de 233 000 personnes au cours de l'année 2017 (+ 0,3 %) mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes (+ 0,5 % entre 2008 et 2013 et + 0,4 % entre 2014 et 2016).

**Le solde naturel (différence entre les décès et les naissances) est historiquement bas :** en 2017, il s'établit à + 164 000 personnes. Hors Mayotte, le solde naturel français est ainsi le plus faible constaté depuis l'après-guerre. Cela s'explique par un plus grand nombre de décès en 2017 et un recul des naissances.



**Le solde migratoire (différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année) est estimé à + 69 000 personnes.** Comme par le passé, il participe moins que le solde naturel à l'augmentation de la population française.

## Moins de bébés sont nés en 2017 qu'en 2016

### Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le nombre de naissances diminue en France

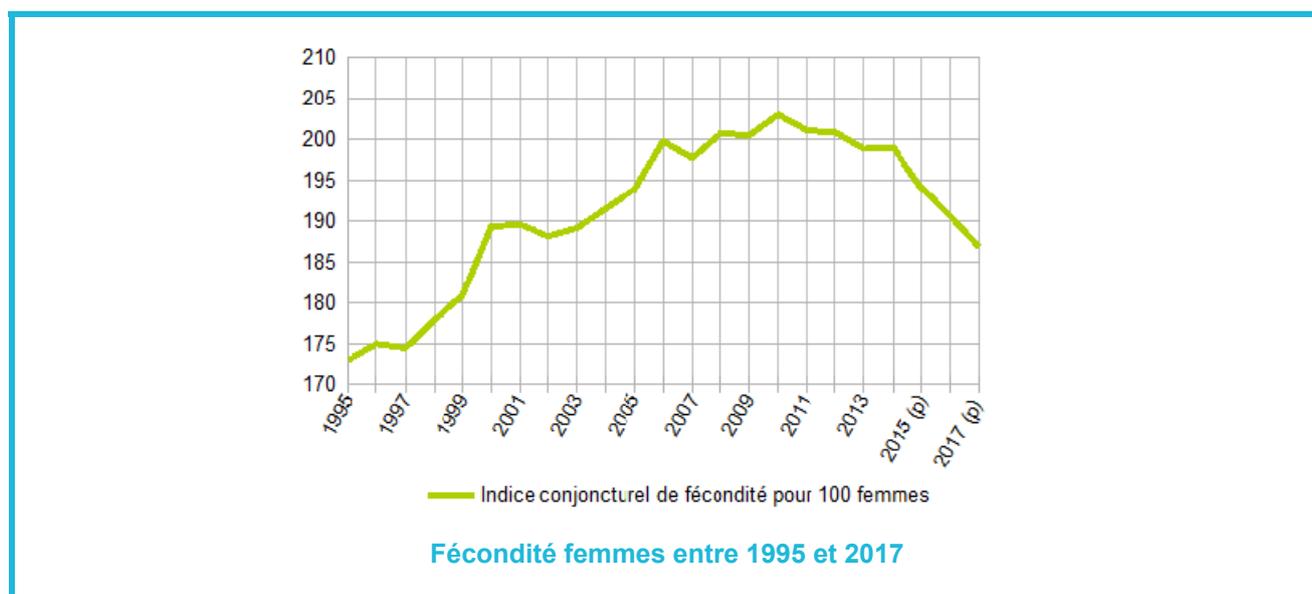
En 2017, 767 000 bébés sont nés en France, soit 17 000 de moins qu'en 2016 (- 2,1 %). Cette baisse des naissances s'explique notamment par la diminution du nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans depuis le milieu des années 1990. Elles sont 8,4 millions en 2017, contre 8,8 millions en 2007 et 9,3 millions en 1995.

### La fécondité des femmes françaises baisse : 1,88 enfant par femme

En 2017, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à **1,88 enfant par femme**, et enregistre sa **troisième année de baisse**. Il était de 1,92 en 2016 et de 2,00 en 2014, après huit ans de relative stabilité entre 2006 et 2014. En 2015, la France reste néanmoins le pays de l'Union Européenne où la fécondité est la plus élevée.

**Cette baisse de la fécondité provient des femmes de 25 à 34 ans** dont la fécondité diminue de façon plus marquée qu'auparavant. Ces femmes sont malgré tout les plus fécondes, par rapport aux femmes plus jeunes ou plus âgées.

**L'âge moyen à la maternité atteint 30,6 ans en 2017.** Il continue de croître régulièrement : il était de 29,8 ans dix ans plus tôt.



*L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité observés cette année-là.*

## L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes se réduit

### Le nombre de décès augmente, avec le vieillissement des générations *baby-boom*

En 2017, **603 000 personnes sont décédées en France**, soit 9 000 de plus qu'en 2016. Le nombre de décès a tendance à augmenter depuis le début des années 2010. Les générations nombreuses issues du *baby-boom* atteignent en effet des âges de forte mortalité. En 2017, l'épisode de grippe hivernale débuté en fin d'année 2016 a de plus fortement accru le taux de mortalité des personnes âgées.

Le vieillissement de la population française se poursuit : au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les personnes de **65 ans ou plus représentent 19,6 % de la population** contre 19,2 % début 2017.

### L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes continue de se réduire

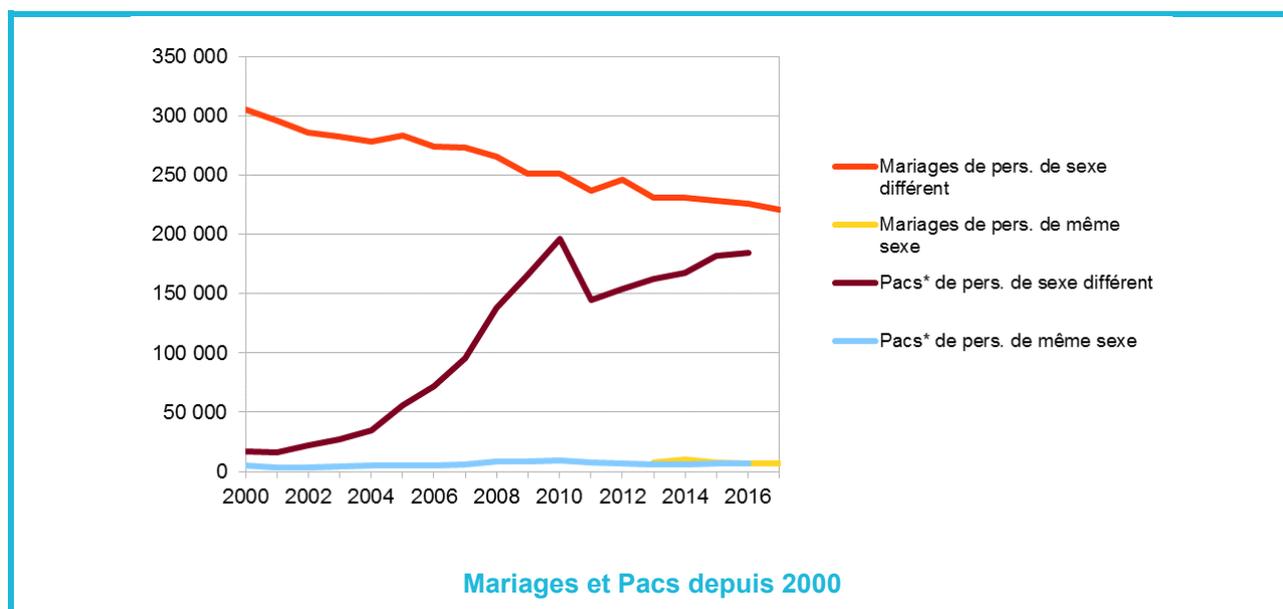
En 2017, l'espérance de vie à la naissance est de **85,3 ans pour les femmes et de 79,5 ans pour les hommes**. Après un recul en 2015, elle s'est remise à progresser en 2016 et 2017 pour les hommes, mais est restée stable en 2017 pour les femmes, qui n'ont pas retrouvé en 2017 l'espérance de vie qu'elles avaient en 2014.

L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes continue toutefois de se réduire : il est de **5,8 ans en 2017** contre 7,8 ans en 1997. Cet écart reste cependant important par rapport à celui d'autres pays de l'Union Européenne.

L'espérance de vie à 60 ans augmente pour les hommes, mais pas pour les femmes : un homme de 60 ans vivrait encore 23,2 ans en moyenne dans les conditions de mortalité de 2017, soit 0,1 an de plus qu'en 2016. Une femme de 60 ans vivrait elle encore 27,5 ans, un chiffre stable par rapport à 2016.

## Quatre Pacs conclus pour cinq mariages célébrés

En 2017, **228 00 mariages ont été célébrés**, dont 7 000 par des couples de même sexe.  
En 2016, **192 000 Pacs ont été conclus**, dont 7 000 par des couples de même sexe.





## Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires



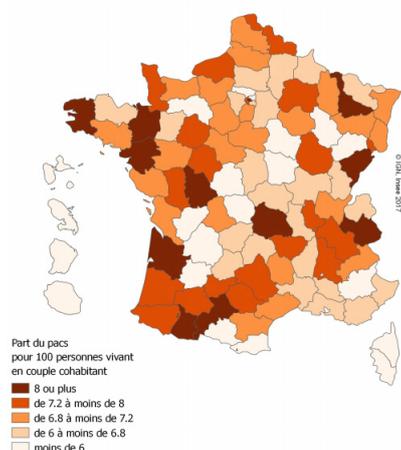


## L'Insee révèle des statistiques inédites sur les formes d'unions

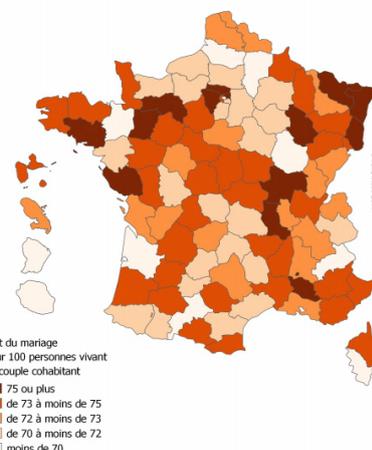
L'Insee révèle des données inédites sur les formes d'unions en France dans l'*Insee Première* « *Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires* ». Depuis 2015, le questionnaire de l'enquête annuelle de recensement de l'Insee a évolué afin de mieux prendre en compte les différentes typologies de couples en France : les personnes en couple cohabitant – constitué de deux personnes résidant dans le même logement – peuvent ainsi se déclarer mariées, pacsées, ou en union libre.

Grâce à cette précision, l'Insee propose dans cette étude une analyse des préférences des couples pour le mariage, le Pacs ou l'union libre selon leur âge, leurs caractéristiques sociodémographiques, mais aussi leur lieu de résidence, ce qui est inédit. L'étude met ainsi en évidence de fortes disparités départementales.

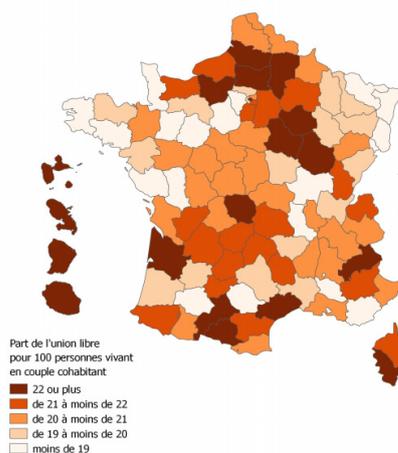
### En cartes : les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est



Proportion **des couples pacsés** (en %) parmi les couples cohabitants



Proportion **des couples mariés** (en %) parmi les couples cohabitants



Proportion **des couples en union libre** (en %) parmi les couples cohabitants

**Aide à la lecture :** 2 % des couples cohabitants en Martinique sont pacsés. 77 % des couples cohabitants dans la Loire sont mariés. 20 % des couples cohabitants en Isère vivent en union libre.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en couple cohabitant.

**Source :** Insee, Enquête annuelle de recensement 2016.

## Portrait-robot des couples pacsés en France

En 2016, en France (hors Mayotte), **30,5 millions de personnes** vivent en couple sous le même toit. Elles sont le plus souvent mariées (72 %). 7 % sont pacsées et 21 % vivent en union libre. Les personnes pacsées ont des caractéristiques sociodémographiques spécifiques.

- **Le Pacs est le plus répandu parmi les 26-35 ans** : précisément, pour chaque âge entre 26 et 35 ans, 17 à 20 % des personnes vivant en couple cohabitant sont pacsées. Cette forme d'union reste toutefois, même à ces âges, moins fréquentes que le mariage et l'union libre.
- **Les personnes pacsées sont souvent plus diplômées que celles qui sont mariées**. Parmi les personnes diplômées de l'enseignement supérieur vivant en couple cohabitant, 12 % sont pacsées, contre 2 % seulement parmi les personnes n'ayant pas de diplômes.
- **Les cadres et les professions intermédiaires sont les plus enclins à se pacser**. À l'opposé, les agriculteurs sont ceux qui se pacsent le moins et se marient le plus.
- **Les couples pacsés vivent le plus souvent dans de grandes villes**. Les villes de plus de 100 000 habitants concentrent une plus forte proportion de couples pacsés ou en union libre. Seuls 66 % des couples qui y vivent sont mariés (contre 72 % en moyenne en France).
- **Les couples pacsés sont rarement issus de l'immigration**. Seuls 2 % des personnes immigrées (nées étrangères à l'étranger et résidant en France) vivant en couple cohabitant sont pacsées.

## Des spécificités départementales dans les formes d'union

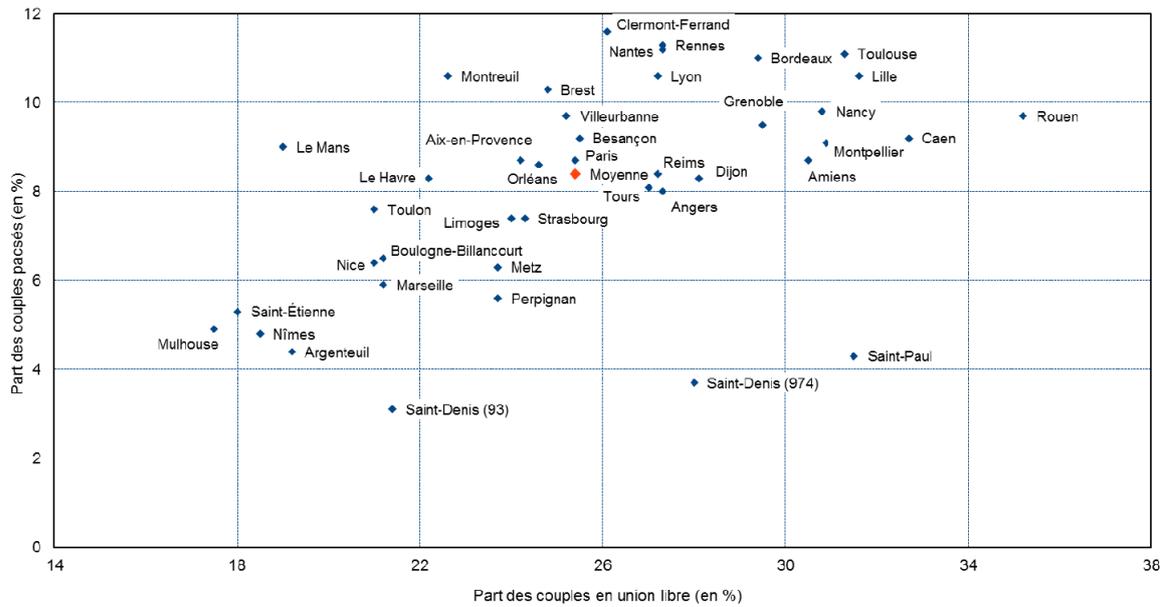
**Les disparités locales ne s'expliquent pas entièrement par les caractéristiques sociodémographiques.**

**D'un département à l'autre, les formes d'union sont différentes.** Ainsi, le Pacs est peu développé dans les territoires d'Outre-Mer (2 à 3 % des couples vivant en Martinique, en Guadeloupe ou à la Réunion), alors qu'il est plus répandu en Loire-Atlantique (9 %), et Haute-Garonne et en Ile-et-Vilaine (10 %).

**Ces disparités s'expliquent en partie par les caractéristiques sociodémographiques des territoires.** Par exemple, le Pacs est très présent à Paris (9 %), département peuplé de couples en moyenne jeunes et très diplômés, deux caractéristiques correspondant à une forte inclinaison pour le Pacs.

**Autre exemple : les villes comptant le plus d'étudiants sont en général aussi celles qui comptent le plus de couples pacsés.** À Clermont-Ferrand, Rennes, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Lille et Lyon, 10 % ou plus des couples sont pacsés et un quart sont en union libre (26 %). À l'inverse, dans des villes comme Saint-Etienne ou Nîmes, où la population est plus âgée et moins diplômée, 76 % des couples sont mariés.

**Cependant, certains départements gardent une proportion de Pacs significativement différente de la moyenne nationale, au-delà de leurs caractéristiques sociodémographiques, comme la Corse, les DOM, ou encore la Seine-Saint-Denis avec peu de Pacs, et la Loire-Atlantique, la Haute-Garonne et l'Ile-et-Vilaine avec une part élevée de Pacs.**



**Part des couples pacsés ou en union libre parmi les couples cohabitants dans les communes de 100 000 habitants ou plus**

Aide à la lecture : 26,1 % des couples cohabitants qui résident à Clermont-Ferrand sont en union libre et 11,6% sont pacsés.  
 Champ : France hors Mayotte communes de 100 000 habitants ou plus, personnes vivant en couple cohabitant.  
 Source: Insee, Enquête annuelle de recensement 2016.

## Les formes d'union dans les régions : plus de détails dans les publications régionales à retrouver sur le site insee.fr

18 publications régionales ont été réalisées à l'occasion du lancement de la collecte de recensement 2018.

### Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires

#### Auvergne - Rhône-Alpes

**Le Pacs séduit les plus jeunes mais le mariage reste majoritaire**, *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n°32*  
Lyon - Nathalie Camus : 04 78 63 26 96

#### Bourgogne - Franche-Comté

**Près de 20 ans après sa mise en place, le Pacs unit 7 % des couples en Bourgogne-Franche-Comté**, *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°51*  
Dijon - Chantal Prenel : 03 80 40 67 05

#### Bretagne

**Un peu plus de Pacs en Bretagne**, *Insee Flash Bretagne n°39*  
Rennes - Rachel Collet : 02 99 29 34 90

#### Centre - Val de Loire

**4 Pacs pour 5 mariages conclus en Centre-Val de Loire**, *Insee Flash Centre-Val de Loire n°30*  
Orléans - Sophie Goupil : 02 38 69 53 04

#### Corse

**Couples biactifs : qui se ressemble s'assemble**, *Insee Flash Corse n°30*  
Corse - Olga Natali-Santoni : 04 95 23 54 63

#### Grand Est

**Le mariage à l'est de la région, l'union libre à l'ouest**, *Insee Flash Grand Est n°17*  
Reims - Catherine Durand : 03 26 48 66 60  
Strasbourg - Véronique Heili : 03 88 52 40 77

#### Hauts-de-France

**Mariage, Pacs, concubinage : à chaque âge son statut**, *Insee Flash Hauts-de-France n°41*  
Lille - Géraldine Caron : 06 60 51 86 50 / 03 20 62 87 37

#### Normandie

**Les jeunes Normands plus souvent en union libre**, *Insee Flash Normandie n°61*  
Rouen - Martine Chéron : 02 35 52 49 75  
Carole Joselier : 02 35 52 49 17

#### Nouvelle-Aquitaine

**Le Pacs, une question d'âge**, *Insee Flash Nouvelle Aquitaine n°32*  
Bordeaux - Violette Filipowski : 05 57 95 03 89

#### Occitanie

**Le Pacs et l'union libre ont plus de succès dans la région**, *Insee Flash Occitanie n°76*  
Toulouse - Michèle Brosse : 05 61 36 62 85

#### Pays de la Loire

**Le Pacs davantage prisé par les trentenaires**, *Insee Flash Pays de la Loire n°79*  
Nantes - Bureau de presse : 02 40 41 75 89

#### Provence-Alpes-Côte d'Azur

**25-34 ans : c'est là que ça se « pacse »**, *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n°40*  
Marseille - Fernande Ponzio : 04 91 17 59 11

## Bilan démographique 2017

### Antilles-Guyane

**Recensement de la population en Guadeloupe – La population guadeloupéenne à son niveau le plus bas depuis 2004**, *Insee Flash Guadeloupe n°81*

**Recensement de la population en Martinique - La population martiniquaise à son niveau le plus bas depuis 1997**, *Insee Flash Martinique n°82*

**Recensement de la population en Guyane - La démographie guyanaise toujours aussi dynamique**, *Insee Analyses Guyane n°27*

[Pointe-à-Pitre](#) - Maud Tantin-Machecler : 05 90 21 47 16

### Bourgogne - Franche-Comté

**En Bourgogne-Franche-Comté, plus de décès désormais que de naissances**, *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°52*

[Dijon](#) - Chantal Prenel : 03 80 40 67 05

### Île-de-France

**Démographie de l'Île-de-France en 2016**, *Insee Flash Île-de-France n°30*

[Saint-Quentin-en-Yvelines](#) - Éric Bonnefoi : 01 30 96 90 51

### Pays de la Loire

**Baisse des naissances et hausse des décès contribuent au ralentissement de la croissance démographique**, *Insee Flash Pays de la Loire n°80*

[Nantes](#) - Bureau de presse : 02 40 41 75 89



# L'Insee et la statistique publique

## Un objectif principal : éclairer le débat économique et social

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

## L'Insee c'est ...

Une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.

Un institut qui conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Dans son article 1er, la loi statistique française stipule que « la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle ». L'Autorité de la statistique publique, créée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, veille notamment au respect du principe d'indépendance.

## L'Insee coordonne les travaux du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee et les SSM décident, dans le cadre d'une coordination assurée par l'institut, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

## L'Insee dans les instances communautaires et internationales

L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. L'Insee collabore aussi aux travaux statistiques de l'ONU (Organisation des Nations unies), du FMI (Fonds monétaire international), de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale. Il est membre de la commission statistique de l'ONU, de sa commission économique pour l'Europe, ainsi que du comité des statistiques de l'OCDE.

## Un peu d'histoire ...

L'institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee - a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33). La nouvelle institution reprenait alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833.

L'Insee aujourd'hui est organisé en cinq grandes directions :

- La direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale
- La direction des statistiques d'entreprises
- La direction des statistiques démographiques et sociales
- La direction des études et synthèses économiques
- La direction de la diffusion et de l'action régionale

Par ailleurs, l'Insee est présent en région avec l'ensemble de ses directions régionales.

## CONTACT ET ADRESSES UTILES

Bureau de presse de l'Insee

☎ 01 41 17 57 57

@ [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

🐦 [@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

